L'APICULTURE ÉCOLOGIQUE de A à Z

Chronique n° 6

J-C. Guillaume

Construction d'une ruche écologique avec toit plat modulaire (le plancher)

Les chroniques n° 6 à 9 vont permettre de prévoir et d'assembler tout le matériel nécessaire à la fabrication des différents éléments qui entre dans la constitution d'une ruche écologique avec un toit modulaire. L'énumération et l'estimation qui en sont faites ici peuvent éventuellement varier quelque peu en fonction du matériel utilisé.

Plancher de ruche.
Il est évidemment commun aux différents modèles de ruches écologiques, peu importe le type de toit choisi: monobloc, modulaire, plat, plat à une pente ou toit à deux pentes.

Liste de matériel (Voir la nomenclature page suivante)
Planche de 25 mm d'épaisseur. Contrairement aux hausses, la face rabotée sera placée vers l'intérieur.
La longueur des éléments est de 340 mm, et le nombre de ces planches sera fonction de leur largeur. Ceci pour effectuer un plateau de 340 x 340 mm. (Exemple : 3 planches de 120 mm de large)
Ces éléments du plancher sont cloués (clous de 45 mm) sur deux gros tasseaux de section 30 x 60 mm, et de 340 mm de longueur

Réalisation du plancher
Ce plancher n'est pas compliqué à réaliser, si ce n'est la partie biseautée de la première planche, à l'avant et en face de la planche de vol, qui sera faite avec un ciseau à bois et une râpe, ou une ponceuse à bande.
Il faut prendre vraiment de la planche. Je ne conseille pas le contreplaqué épais, ni même le triplex marin, qui serait à première vue un bon matériau, pour la bonne raison que les abeilles vont souder la hausse au plancher avec de la propolis, et quand je dis "souder", c'est vraiment le terme qui convient, et lorsqu'il faudra retirer cette hausse, la première feuille du contreplaqué viendra avec en petits morceaux.
Avec de la planche, un coup de ciseau à bois bien ajusté permet de décoller cette hausse sans aucun problème.

Pour la construction de ce plancher, on peut remarquer que sa largeur est légèrement plus petite que les hausses, ceci est fait pour faciliter l'écoulement de l'eau. Il faut en tenir compte si on utilise une épaisseur de planche autre que 25 mm et modifier là aussi les dimensions en conséquence.
Pour les tasseaux en dessous, prendre une section suffisante pour y fixer solidement les pieds.

Réalisation de la planche de vol
La planche de vol d'une seule pièce mesure 150 mm de large sur 180 à 200 mm de long. Elle est fixée sous la première planche du plancher par 4 vis (5 x 40), face rabotée au-dessus. Les vis étant introduites par le dessous.
Les dimensions données sur le schéma peuvent éventuellement être aménagées et modifiées pour offrir, si nécessaire, une plus grande surface "d'atterrissage" aux abeilles, notamment dans les régions où le vent est une donnée constante, et où il est un facteur de dérives pour les butineuses qui reviennent à la ruche.
La largeur peut ainsi être amenée de 180 à 200 ou 220 mm, puisque nous avons de la place entre les tasseaux de base du plancher.
Quant à la profondeur, qui est de 70 mm, elle est généralement suffisante, mais rien n'empêche également d'y ajouter un ou deux centimètres.

Réalisation de la portière d'hiver
Elle mesure 200 mm de long et est découpée dans un morceau de latte de bois de 4 à 5 mm d'épaisseur et de 24 à 25 mm de largeur.
Cette portière d'hiver est maintenue en place par deux petits pitons à vis de 30 mm de long qu'il suffit de faire légèrement pivoter pour la bloquer.
Cet accessoire est destiné à être placé devant le trou de vol pour en réduire l'entrée pendant la période hivernale ou lorsque le rucher est victime d'un pillage par d'autres abeilles. Dans ce dernier cas, l'entrée de la ruche étant réduite, il est ainsi plus facile à la garde de se défendre.

CONSTRUCTION DU PLANCHER
Nomenclature du matériel et détails d'assemblage

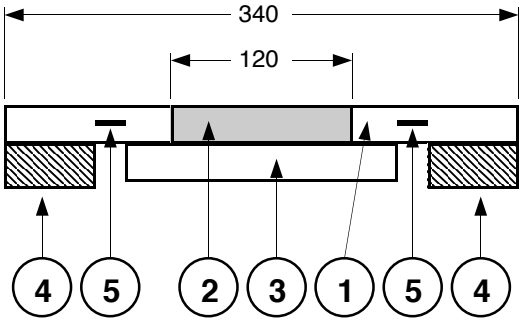

Vue de face

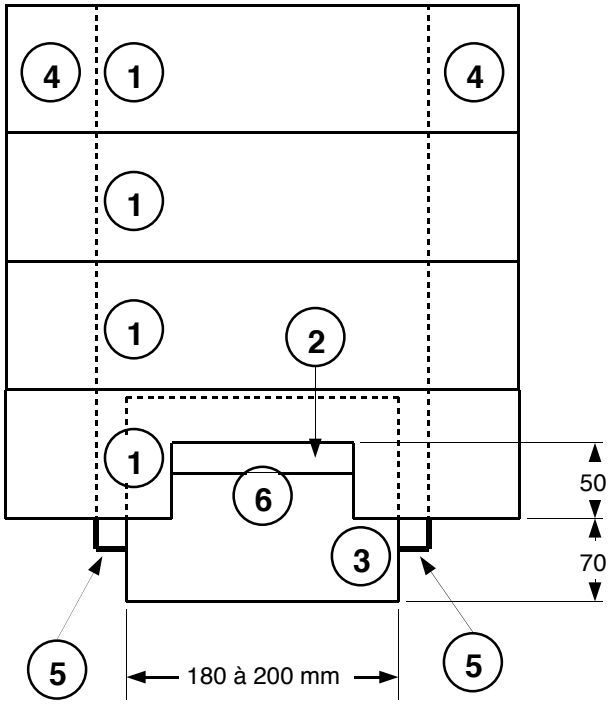

Vue de dessus

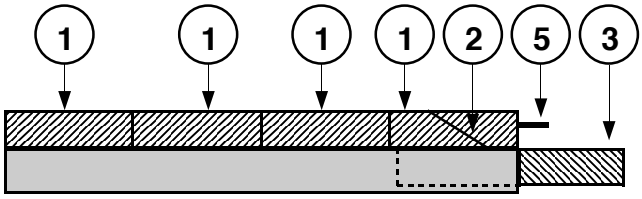

Vue de côté

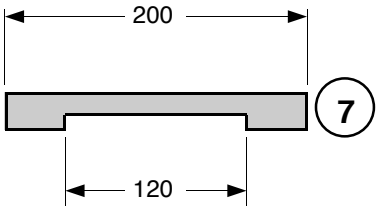

Portière d'hiver

1 Planches juxtaposées: ép. 25 mm, long. 340 mm. Cet ensemble de planches doit constituer un carré de 340 x 340 mm. Le nombre de planches à prévoir dépend évidemment de leur largeur.

2 Chanfrein réalisé sur l'arête de la première planche du plancher pour accès à la planche de vol. (Angle de ± 30°)

3 Planche de vol fixée sous la première planche du plancher: larg. 150 mm, long. 180 à 200mm.

4 Tasseau sur lequel vont être clouées les planches du plancher: section de 30 x 60 mm, long. 340 mm

5 Piton à vis 30 mm pour fixation des accessoires tels que la portière d'hiver ou bien un morceau de grille à reine lors de l'introduction d'une colonie dans une ruche vide.

6 Découpe réalisée dans l'axe de la première planche pour permettre aux abeilles de monter dans la ruche à l'aide du chanfrein (voir item 2).

7 Portière d'hiver: latte de bois: épais. 4 à 5 mm, larg. 24 à 25 mm, long. 200 mm.
La découpe d'entrée laisse normalement un passage de 7 mm, qui peuvent être réduits à 6 ou à 5,5 mm selon le type d'abeille, et pour faire également obstacle au frelon asiatique et à une attaque de guêpes.

8 Visserie: 4 vis de 4 ou 5 x 40 mm (fixation de la planche de vol).

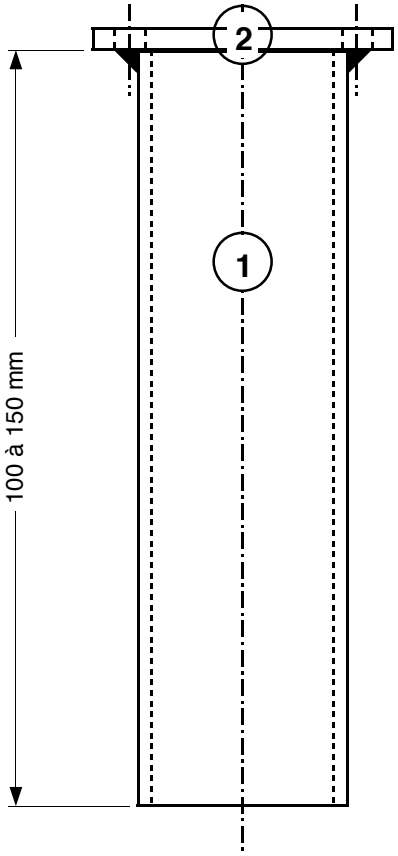

Pied complet

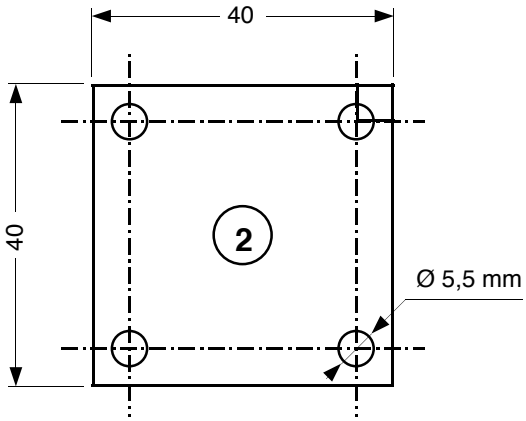

Plaque support

1	Morceau de tuyau de chauffage 3/4 de pouce. Longueur: 100 à 150 mm.
2	Fer plat de 40 mm.
3	Visserie: 16 vis TR 5 x 25 mm.

Cette portière d'hiver a également son utilité dans les régions où sévit déjà le frelon asiatique, et afin de lui interdire l'entrée de la ruche, la hauteur de passage qui était à l'origine de 8 mm, a été ramenée à 7 mm. On peut même descendre à 6 mm si la menace est vraiment sérieuse, mais le problème, c'est qu'en réduisant cette entrée, on diminue également le débit d'air qui entre dans la ruche, et cela peut poser problème en été pour ce qui concerne la régulation ventilation - température - humidité. Dans ce cas, il faudra veiller à ce que le coussin isolant laisse passer assez d'air pour que cette régulation fonctionne correctement. Au besoin, on l'enlèvera pendant les fortes chaleurs.

Pieds de ruche

Bien que beaucoup de ruches ne soient pas équipées de pieds et qu'elles reposent bien souvent sur des briques, des blocs de béton ou autres supports improvisés, ces pieds relativement faciles à réaliser ou à trouver dans le commerce, ont pourtant leur utilité, et notamment dans la mise en place des ruches et leur protection.

Premièrement, il n'est pas facile d'aligner quatre supports à la même hauteur, et il faudra toujours avoir recours à des cales; ensuite l'eau ne s'écoulera pas si facilement, et l'humidité est l'ennemi de la ruche. Et enfin, on ne pourra pas se prémunir aussi aisément contre les fourmis, nous en reparlerons.

Le modèle de pied représenté ci-contre, convient très bien et est relativement facile à réaliser ou à faire réaliser. Il est robuste et donnera une bonne assise aux ruches.

Le morceau de tube prévu en galvanisé, peut aussi être en tube ordinaire, mais dans les deux cas, une bonne couche de peinture protégera efficacement l'ensemble contre la rouille.

Cette assise sera encore meilleure si les ruches sont disposées sur des dalles de béton (4 petites dalles ou une grande dalle par ruche)

Cette disposition permet d'avoir une zone toujours propre sous chaque ruche et de répérer très vite une anomalie quelconque, et notamment la présence de fourmis qui, dans l'herbe, sont plus diffiles à voir.

J-C. Guillaume